



Saint-Hippolyte

BULLETIN MUNICIPAL



Janvier 2021

Sommaire



- 2 Le mot du Maire - l'édito de la commission
- 3 à 6 Les comptes rendus du conseil municipal
- 7 Zoom : Réalisations 2020
- 8 Saint-Hippolyte, c'est aussi...
- 9 à 10 Des commerçants à notre service
- 11 à 12 Dossier : la CARO
- 13 à 14 École "Les enfants du Marais"
- 15 Le poilu a retrouvé son arme !
- 16 Bibliothé... ou café ?
- 17 à 18 Infos div./Annonces/Évènements
- 19 Espace Nature
- 20 Contes et légendes d'Aunis et de Saintonge
- 21 Tous en cuisine !
- 22 Place aux jeux !!!



Informations utiles

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30
Mardi de 14h30 à 18h30

Horaires de la Poste :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45 / Samedi de 8h45 à 11h45

Horaires de la Bibliothèque :

Lundi et jeudi de 15h00 à 17h15 / Samedi de 10h à 12h30

Le mot du Maire



Lorsqu'en janvier 2020 je vous souhaitais une excellente année et qu'en mars vous nous avez renouvelé votre confiance, nous étions loin de penser à ces mois si difficiles et si compliqués à vivre qui ont suivi.

Cette crise sanitaire est venue modifier nos comportements, nos méthodes de travail, notre façon de vivre en famille et tous les moments de notre vie sociale et professionnelle.

Nous avons dû mobiliser des moyens supplémentaires pour faire face à l'exigence des protocoles sanitaires, assurer au mieux les services publics tout en sacrifiant notre vie culturelle et sportive.

Cette crise n'est pas terminée, nous devons être encore très vigilants, très responsables pour faire que cette épidémie cesse et que nous puissions reprendre progressivement une vie normale.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont accompagnés dans la gestion de ces contraintes ; merci aux parents d'élèves, aux professeures et à leur directrice, au personnel municipal, à tous les bénévoles qui ont répondu présents lorsque nous les avons sollicités. C'est grâce à cet élan de solidarité que nous pourrons, tous ensemble, surmonter les difficultés liées à cette situation inédite.

En espérant le meilleur pour 2021, je souhaite à vous tous, à vos familles une bonne et heureuse année. Prenez soin de vous et des vôtres.

Pierre CHEVILLON, Maire

L'édito de la commission



Aujourd'hui Hippolyte notre petit reporter en a assez d'entendre parler de la COVID et nous balance une citation de VOLTAIRE :

"L'art de la médecine consiste à distraire le malade pendant que la nature le guérit"

On est tous d'accord dans l'équipe de rédaction, et chacun décide de s'atteler à vous distraire.

L'un déniche des idées, le suivant rédige un article, un troisième organise une interview et Hippolyte imagine des jeux et des boutades. Et voilà le résultat, qui, nous espérons vous fera oublier tout le reste.

La nouvelle année est là (après un Noël qui nous le souhaitons a fait briller des étoiles dans les yeux des enfants), Hippolyte et la rédaction vous souhaitent le meilleur dans la joie, la paix et le bonheur pour vous et tous ceux que vous chérissez.

Soyez prudent, restez vigilant et vive 2021 !

Hippolyte et l'équipe de rédaction

Dans un souci d'apporter l'information sans alourdir la lecture des comptes rendus du conseil municipal, ceux-ci ont été synthétisés mais sont consultables en Mairie dans leur intégralité ou sur le site Internet : www.saint-hippolyte.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 JUILLET 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 16 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS : ANNÉE 2020

Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations, Monsieur le Maire propose, d'attribuer une subvention de fonctionnement à différentes associations et organismes publics.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de verser les subventions telles que figurant ci-dessous :

- CAP : 650,00€
- Association Communale de Chasse : 350,00€
- ADMR : 300,00€
- Chambre des Métiers Charente-Maritime : 473,00€

- d'inscrire sur le budget 2020 les sommes suivantes à l'article 6574 : 1 773,00€.

SUBVENTION CCAS : ANNÉE 2020

Monsieur le Maire propose, d'attribuer une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Hippolyte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de verser la subvention telle que figurant ci-dessous au CCAS de Saint-Hippolyte : 6 000,00 €

- d'inscrire sur le budget 2020, article 657362, la somme suivante : 6 000,00 €

SUBVENTION ASA : ANNÉE 2020

Monsieur le Maire propose, d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Association Syndicale Autorisée des propriétaires de Saint-Hippolyte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de verser la subvention telle que figurant ci-dessous à l'ASA de Saint-Hippolyte : 4 350,00 €

- d'inscrire sur le budget 2020, article 65737, la somme suivante : 4 350,00 €

VOTE DU BUDGET COMMUNE - ANNÉE 2020

Monsieur le Maire présente le budget 2020 de la commune, étudié par les membres du conseil municipal en séance de travail.

Le conseil municipal, par 14 voix « Pour » et 1 « Abstention », vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : 369 883,92 €

Recettes : 490 966,36 €

Fonctionnement

Dépenses : 922 294,00 €

Recettes : 922 294,00 €

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Commission CCAS :

* Election de la vice-présidence : D.PACAUD.

Délégation du Conseil d'Administration au Président et Vice-Président : Adopté à l'unanimité.

Vote du budget et subvention : Adopté à l'unanimité.

- Commission Culture / Sports / Loisirs / Vie associative :

* La question est posée de la possibilité de coopter des personnes extérieures dans la commission ; Monsieur le Maire précise que cela est possible en tant qu'experts sur des sujets mais pas en continu.

De nombreuses idées ont été développées et demandant à être finalisées. La bibliothèque reçoit toute l'attention de cette commission et va être redynamisée. D'ores et déjà des expositions itinérantes vont être proposées, les heures d'ouverture plus larges et une signalétique digne de ce nom sera installée.

QUESTIONS DIVERSES

- L'Etoile Sportive de Saint-Hippolyte envisage d'installer un système d'arrosage automatique du terrain de football. Le matériel sera acheté par la mairie. Il est demandé de bien vérifier l'aspect technique de l'achat de la pompe d'arrosage. L'investissement est conséquent et le rapport de choix doit être garanti.

- Rue des Rouziers un petit complément d'aménagement doit être envisagé.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour «Amortissement d'une subvention d'équipement pour extension du réseau public de distribution d'électricité à la Paquellerie».

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le procès-verbal du 27 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

ÉFFACEMENT DES RÉSEAUX (SECTEUR VILLAGE DE LA CHOISIÈRE)

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) qui envisage de renforcer une partie du réseau d'électricité au niveau de l'impasse de la Choisière et propose à la commune de profiter de ces travaux pour effectuer l'enfouissement intégral des réseaux (éclairage public, téléphone..). Il précise que le montant des travaux est estimé à environ 13 500 € HT (50% déduits) concernant l'éclairage public et un prévisionnel de 27 000 € HT pour le Génie Civil Orange.

Le remboursement se ferait sur 5 ans.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de dissimuler les réseaux aériens de l'impasse de la Choisière (éclairage public, téléphone...),
- confie au Syndicat Départemental d'Électrification la maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public et du génie civil Orange et lui confie le soin d'assurer la relation et la coordination avec les services précités.

AMORTISSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT POUR EXTENSION DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ RUE DE LA PAQUELLERIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de fixer la durée d'amortissement, concernant l'extension du réseau public électrique de la rue de la Paquellerie pour un montant de 6 835,49 €, à 3 ans à compter du budget 2020 (2 278,49 € en 2020, 2 278,49 € en 2021 et 2 278,51 € en 2022).

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document et toutes pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Commission Prévention des Risques / Sécurité / Environnement / Développement durable :

* La commission travaille actuellement à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

La réserve communale de sécurité civile est finalisée. Une réunion fin octobre est programmée pour la mise en place.

- Commission Culture / Sports / Loisirs / Vie associative :

M. Didier DUBREUIL nous fait un compte rendu détaillé des actions de cette commission.

Redynamisation de la bibliothèque : 5 bénévoles renforcent l'équipe, ouverture le samedi matin, exposition histoire du Tour de France en Charente-Maritime, signalisation renforcée, réfection des coussins d'assise pour les tous petits.

Forum des associations : un succès mitigé mais à relancer l'année prochaine.

Un panneau très intéressant d'informations générales sur la commune a été mis en place sous la Halle.

Côté sport une réfection du grillage le long du terrain a été effectuée. M. Didier DUBREUIL signale que des poteaux doivent être changés, il propose d'exécuter le moule nécessaire à leur réalisation.

- Commission Communication :

Le bulletin réalisé en interne a été distribué fin septembre.

Pour le site internet, une étude de faisabilité en interne est en réflexion mais l'aide d'un professionnel paraît impérative.

QUESTIONS DIVERSES

- Quelle destination pour le terrain à pommiers route de Trizay appartenant à la commune actuellement en état d'abandon ?

Il devrait être restitué par le fermier en terrain agricole propre et exploitable ; Plusieurs solutions sont envisagées mais appellent des contraintes. Etude en cours.

- M. le Maire, le 1er Adjoint et M. Didier DUBREUIL ont rencontré le Sous-préfet pour évoquer l'avenir de notre sortie SEJI (Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal). La procédure est recevable mais demande un dossier plus étayé. Une nouvelle réunion est demandée avec tous les intervenants (Sous-Préfet, Président du SEJI, CAF...).

- M. André BARTHIEU signale la mise en place d'un protocole allégé sous la responsabilité des parents pour deux jeunes convives intolérants au lactose et au glucose à la cantine. Notre sous-traitant est dans l'impossibilité technique de mettre en place des repas spécifiques.

Les chocolats et les friandises seront distribués lors du repas de Noël.

- Commissions CARO :

Certains élus ont participé à différentes commissions : Commissions Affaire Sociale et Santé : Mme Christelle SIMONET nous indique que la commission s'est penchée principalement sur l'offre de santé sur le territoire : des actions sont programmées ou en cours de réalisation avec l'aide de la CARO par le collectif de médecins (ouverture de cabinet pluri-disciplinaire dans les zones en tension, mise en place d'un bus médical etc....).

Trois commissions Culture, Numérique et Sport ont mobilisé M. Didier DUBREUIL qui nous communiquera les services et projets élaborés dès réception des comptes rendus. Il nous précise que les vices présidents ont été élus : M. Claude MAUGANT, Maire d'Echillais pour la culture et M. Emmanuel ECALE adjoint à Rochefort pour le sport et le numérique.

- La réception définitive de l'annexe de la mairie a été prononcée. Le conseil est sollicité pour réaménager la salle de conseil dans cette salle courant octobre.

- Mme Clotilde JAUCOURT PERROY signale la possibilité vu les actions menées par la commune sur la biodiversité d'obtenir des subventions au titre de la loi des finances 2020.

Le dossier est à composer.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Concernant le procès-verbal de la séance précédente, Monsieur le Maire précise que du fait du confinement il n'a pas pu rencontrer le notaire au sujet des actes

définitifs portants sur les chemins de Belais et de la Choisière.

M Dubreuil demande si des contacts ont été pris avec Orange au sujet de la fibre optique et avec la CARO au sujet du réseau informatique. Monsieur le Maire répond que cela n'est pas encore fait.

Le procès-verbal du 7 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

M. le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

« Il est précisé que c'est une obligation depuis janvier 2020 pour les communes de plus de 1 500 habitants. »

M. le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement.

« Une question est posée quant à la présence du public aux séances : de quelle information dispose-t-il pour avoir connaissance des dates de réunions ?

Réponse : par voie d'affichage sur le panneau officiel devant la mairie.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, par 13 voix « Pour » et 1 « Abstention », d'adopter ce règlement intérieur dans les conditions exposées par M. le Maire.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLAN LOCAL D'URBANISME

En 2017, ce transfert de compétence de plein droit n'a pas été mis en œuvre car la minorité de blocage a été instaurée par une grande majorité des communes de la CARO.

Ce transfert de compétence est de nouveau questionné.

« Après lecture du document et quelques échanges autour du SCOT et du PLU, M. le Maire explique pour quelles raisons il propose de s'opposer au transfert du PLU à la CARO »

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité - DECIDE de s'opposer au transfert à la CARO de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale et Dit que la présente délibération sera notifiée à M. le Président de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 220 euros à l'association « Rando Loisirs 17 »,
- d'allouer une subvention de 55 euros à l'association des Parents d'Elèves.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTE)

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal la suppression et la création de postes.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix « Pour » et 1 « Abstention » :

- Décide la suppression d'1 emploi à temps plein suite à un départ à la retraite à compter du 1er janvier 2021 et la création d'1 emploi, à compter du 1er février 2021.
- Précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2021.
- De charger M. le Maire d'effectuer toutes les démarches et signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE À LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan a constitué une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la participation de la commune,
- Désigne M. Daniel PACAUD comme représentant,
- Autorise M. le Maire à signer la convention de participation à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité de cette décision.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Prévention des Risques, Sécurité, Environnement, Développement Durable :

- Le Document d'Information sur les Risques Majeurs : sa réécriture est terminée. Il sera présenté à l'adoption au prochain conseil.
- Le Plan Communal de Sauvegarde : son actualisation arrive à son terme. A finaliser pour une adoption à un prochain conseil.

- Communication :

- Le bulletin municipal : le travail d'écriture est commencé.
- Le site internet : M. Pacaud et M. Dubreuil ont participé à une rencontre avec la société SOLURIS en octobre dernier. Le coût s'élève à environ 500 euros par an pendant les 3 premières années puis passera à 700 euros par an. La formation de 2 personnes au logiciel WORDPRESS est comprise.

QUESTIONS DIVERSES

- M. Dubreuil fait remarquer que la personne qui intervenait à la Bibliothèque est mise à disposition de l'école. Il lui est précisé que la période COVID nécessite beaucoup plus de nettoyage et de surveillance des élèves à l'école et, de fait, elle ne peut plus pour le moment être disponible sur ce site à l'horaire prévu. La Bibliothèque rouvre cependant ce samedi 28 novembre.
- L'association Football reprend les cours pour les moins de 18 ans à partir de ce même samedi et les entraînements reprendront à partir de mardi prochain. La Fédération de Foot demande l'autorisation du Maire pour l'accès aux vestiaires selon leur protocole sanitaire ; cela comprend la désinfection et le nettoyage après chaque utilisation.
- Des prises électriques sous la Halle ont été enlevées ou détériorées. Cela présente un risque car il y a de nombreux enfants et jeunes qui s'y regroupent. Elles doivent toutes être enlevées. Un tableau électrique situé à l'intérieur du local et des rallonges sont à disposition des utilisateurs pour s'y raccorder.
- La mairie cherche un Père Noël pour aller à l'école le jeudi 17 décembre, à la fin du repas de midi. M. Dubreuil se propose.
- Plusieurs nids de frelons ont été signalés avenue du Pont Suspendu et une société est intervenue pour les traiter, elle les a laissés sur place mais il n'y a aucun risque.
- Les travaux de la salle des fêtes sont en cours (non reportés), la fin est prévue au mieux en Octobre 2021. Un diagnostic amiante doit être réalisé par une société ce samedi 28 novembre, le résultat sera connu d'ici une dizaine de jours.
- Le repas des anciens n'aura pas lieu l'année prochaine. En raison de la crise sanitaire, pour 2021 il est proposé d'offrir aux personnes âgées un petit colis. Environ 150 personnes sont concernées ; prévoir une dépense d'environ 25 euros par personne. Accord des membres du conseil présents ce soir.



Réalisations 2020

- 1 - Annexe de la Mairie
- 2 - Tableau d'information (sous la Halle)
- 3/4 - Installation d'une vidéo surveillance
- 5 - Déploiement de la fibre optique
- 6 - Nouvelle signalisation de la bibliothèque



Saint-Hippolyte, c'est aussi...



**Du 7 septembre au
26 octobre 2020**

L'Atelier Vitalité

L'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), sous l'égide de la MSA, organise régulièrement des ateliers sur le Poitou-Charentes et en particulier à Saint-Hippolyte.

Après un atelier mémoire et un atelier nutrition, un atelier vitalité a été organisé du 7 septembre au 26 octobre 2020.

Un groupe de 10 personnes s'est retrouvé, tous les lundis matin à la mairie, pour faire le point et apprendre à gérer sa vitalité.

Dépassées les idées reçues face à son âge, ma santé je m'en occupe !

Manger équilibré, bouger et être bien dans sa tête, tels étaient les leitmotivs de ses rencontres.

Chacun et chacune ont fort apprécié les conseils et astuces distillés par Laurette, l'animatrice.

Bravo aux participants, merci à l'animatrice et à bientôt pour un prochain atelier.



La Journée Mondiale du Nettoyage



Le samedi 19 septembre 2020, rendez-vous était donné aux habitants pour participer à la journée mondiale du nettoyage, organisée sur notre commune. Peu de participation hélas mais notre volonté est tenace et nous reconduirons cette action au printemps 2021.

Malgré la période troublée il ne faut pas baisser les bras. Le poney BILBAO avec ses deux paniers et sa charmante conductrice Ilyana, nous ont fait l'honneur d'être parmi nous.

Bravo, merci à eux et à tous les participants.



Le Forum des Associations

Un premier forum a été organisé le 26 Septembre 2020, de 10h à 12h, dans la petite salle des fêtes et dans la salle des associations.

7 associations et 16 représentants étaient présents, pour échanger avec les habitants sur la pratique de leurs différentes activités, et ce, dans le maintien des conditions sanitaires.

Cette manifestation sera reconduite en septembre 2021.



Le 26 septembre 2020

Des commerçants à notre service !

Le garage BG AUTOS 17



Installé dans l'ancienne Tuilerie, route de Saintes à la sortie de Saint-Hippolyte (8 rue des Forts), Monsieur GARANDEAU Bruno, le propriétaire, effectue toutes les réparations nécessaires à votre véhicule.

Natif de Rochefort, il fait toute sa carrière dans la mécanique, et s'installe à Saint-Hippolyte en 2015.

Il est disponible pour vous dépanner rapidement au 06 60 99 45 92



Notez également que le bus « France Services » assure ses permanences chaque vendredi de 10h à 12h30.

Une semaine sous la Halle :

Sous la Halle, notre marché hebdomadaire s'étoffe et l'offre de service restauration rapide également.

A Saint-Hippolyte, il est facile de faire ses emplettes avec des produits de qualité grâce à son marché bihebdomadaire ou simplement en commandant des produits de restauration rapide, jugez plutôt :

.....

Mardi matin : Poissonnerie
Fruits et légumes



Mardi soir : Food Truck



Mercredi soir : Pizza au feu de bois

Vendredi matin : Poissonnerie
Fruits et légumes
et **nouvellement un traiteur !**



Samedi matin : Pizza au feu de bois

Dimanche matin : Huitres
Coquillages



Voilà une offre de services complète,
que les commerçants en soient remerciés.

**ET MERCI AUSSI POUR LEUR PARTICIPATION TOUJOURS SOURIANTE
ET CONVIVIALE.**

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO)

vous informe :

OPAH – RU : 2019 – 2023 : jetez-vous à l'eau pour vos travaux avec la CARO

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Renouvellement Urbain (RU) est un dispositif qui va avoir un véritable effet levier sur la revalorisation et la redynamisation des logements anciens de toutes les communes de la CARO.

Vous habitez l'une des 25 communes de la Communauté d'agglomération de Rochefort-Océan et vous avez un projet de rénovation de votre logement ? Des aides financières existent et peuvent vous être accordées.

Vous souhaitez être plus informés sur le dispositif ? Vous souhaitez être accompagnés dans votre projet de rénovation et de recherche d'aides financières adaptées à votre situation ? Vous êtes propriétaires occupant ou bailleur, ou vous souhaitez le devenir ?

SOLIHA (Solidaires pour l'habitat), missionné par la CARO, pourra vous accompagner gratuitement dans votre démarche.

Pour tout renseignement, des permanences ont lieu sur rendez-vous tous les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 à :

**La Maison de l'Emploi
Parc des Fourriers
1, avenue Maurice Chupin à Rochefort**

Vous pouvez prendre rendez-vous ou simplement obtenir des informations auprès de : SOLIHA, 110 Grande rue 17180 PÉRIGNY / Tél. 05 46 07 49 99



Révision du SCoT : donnez votre avis

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la CARO, engagée en 2017, se poursuit et touchera bientôt à sa fin. Le SCoT oriente l'organisation de l'espace, détermine les grands équilibres entre les zones urbaines et les espaces naturels et agricoles.

Au terme d'une étude des enjeux du territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est maintenant validé. Il définit la stratégie et les grands axes de développement de la CARO pour les 20 ans à venir.

Afin de vous associer à ce travail de révision, la CARO vous invite à :

- consulter les documents relatifs à la révision au siège de la CARO*, mais également en ligne www.agglo-rochefortocean.fr/amenagement-du-territoire
- consigner vos observations et propositions dans un registre présent au siège de la CARO*, par courrier ou par mail : scot@agglo-rochefortocean.fr

*CARO – révision du SCoT, 3, avenue Maurice-Chupin, 17304 Rochefort cedex



Que faire des vieux meubles ?

Vieux meubles : prenez le réflexe déchetterie

Dans les déchetteries de Rochefort, Tonnay-Charente, Échillais, Saint-Laurent de la Prée. Les bennes dédiées à la récupération des meubles usagés sont accessibles à tous les habitants des communes de la CARO. Munis de leur carte d'accès en déchetterie ils peuvent y déposer leurs tables, matelas, chaises, canapés, armoires...

Plus d'informations : <https://www.agglo-rochefortocean.fr/que-faire-des-vieux-meubles>



SAINT-HIPPOLYTE
Commune du Grand Site de France
ESTUAIRE DE LA CHARENTE et
ARSENAL DE ROCHEFORT

L'estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort est désormais le 21ème site labellisé "GRAND SITE DE FRANCE", c'est le 3ème en Nouvelle Aquitaine (après le marais poitevin et la vallée de la Vézère).

Ce grand site comprend 15 communes de la communauté d'agglomération (CARO).
Il couvre 37 000 ha dont 24 500 ha terrestres.

Ce site se caractérise à la fois par l'horizontalité et l'immensité des paysages ponctués par un patrimoine historique exceptionnel, alliance particulièrement forte entre patrimoine culturel, naturel et bâti ; le territoire s'inscrit pleinement dans la définition d'un Grand site de France.

Ce label récompense le travail de tout un territoire ; la CARO ayant conduit cette démarche depuis plus de 10 ans dans le cadre d'une large gouvernance associant très étroitement l'ensemble des collectivités et des acteurs locaux (agriculteurs, ostréiculteurs, responsables associatifs, touristiques, etc...).

Le 2 Juillet dernier, la Ministre de la transition écologique et solidaire nous a attribué le label pour une durée de 6 ans renouvelables. Cette reconnaissance de l'État distingue la gestion rigoureuse d'un site classé, garantissant sa préservation à long terme.

En effet, la CARO accompagne depuis plusieurs années une évolution qualitative du bâti agricole et ostréicole par un travail engagé avec l'architecte des bâtiments de France, l'inspecteur des sites et les services de la **D**irection **D**épartementale des **T**erritoires et de la **M**er (DDTM).

De nombreux sites majeurs font également l'objet de travaux d'amélioration et de mise en valeur. La création de sentiers pédestres et cyclables ou encore la mise en place d'outils d'interprétation du paysage, permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et l'accueil des visiteurs dans une perspective de tourisme durable. La préservation des paysages et la gestion des flux et des usages restent au cœur des enjeux de ce territoire pour les années à venir.

Plus d'informations :

<https://www.agglo-rochefortocean.fr/le-grand-site-de-france-estuaire-de-la-charente-et-arsenal-de-rochefort>



École "les enfants du Marais"



Le sport à l'école sous conditions....

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, nous pouvons faire du sport en respectant les mesures sanitaires et l'alerte attentat. Pour des raisons de sécurité, les élèves doivent rester dans la cour de récréation pour pratiquer le sport.

Par ailleurs, nous devons également respecter les gestes barrière, c'est-à-dire garder une distance de 2 mètres les uns des autres afin de pouvoir enlever le masque. Toute la classe fait du renforcement musculaire en musique. Et nous faisons de l'endurance pendant au moins 5 ou 6 minutes par demi groupe.

Nous aimons bien faire du sport pour respirer de l'air frais !

La classe des CM1-CM2



Bonne année !

La classe de CE1-CE2 de Virginie Guillon entretient une correspondance avec la Maison de retraite « Les Jardins d'Iroise » de Rochefort (projet qui avait débuté lors du 1er confinement).

Les enfants ont réalisé des cartes de vœux pour chacun des résidents (60).



En remerciement la maison de retraite a offert un sachet de friandises pour chaque élève.



Les enfants sont ravis d'apporter le sourire aux personnes âgées !

Meilleurs vœux à tout le monde !!!

Le Père Noël a été accueilli chaleureusement par les enfants des écoles



Il a toujours du succès le Père Noël et la distribution des friandises a été saluée par un Hip Hip Hourra retentissant !

Même que certains écoliers se sont emparés du micro pour pousser la chansonnette ! C'est vous dire l'ambiance !

La bûche de Noël servie copieusement a ravi toutes ces jeunes papilles.

Le 1er Trimestre scolaire se termine pour les enfants sur une note sympathique et c'est tant mieux.

$$5 + 4 = 9$$

2345678



17

PREMIUM 400

17A

17



18

PREMIUM 400

18A

18



19

PREMIUM 400

Le poilu a retrouvé son arme !

Les élèves de l'école des Enfants du Marais avait écrit avec détails lors de leur visite en novembre 2018 :



"Nous avons observé l'uniforme (le costume) du « poilu » (c'est comme ça qu'on appelait les soldats de la première guerre mondiale).

Il porte un casque, des cartouchières, une petite sacoche, une gourde, des bandes molletières autour de ses jambes, un manteau.

Autour du monument, on voit des feuilles de laurier et des feuilles de chêne.

Sous son pied, le casque d'un soldat ennemi (casque à pointe), qu'il écrase, en symbole de la victoire. Le bras de la statue est cassé mais le soldat tenait un fusil avec une baïonnette (sorte de lame accrochée au bout du fusil)".

Grâce à Joël, employé à la Mairie qui a recomposé son arme, notre fier soldat va pouvoir à nouveau se défendre ! La baïonnette, elle, n'a pu être reconstituée.

Avant



Après





**A partir de janvier 2021,
tous les 3èmes samedis du mois, de 10h00 à 12h30,
la bibliothèque vous offre un café... ou un thé !**

Venez partager un moment de convivialité et échanger sur vos attentes de la bibliothèque ; vos goûts littéraires, les animations que vous voudriez y voir...

Racontez-nous vos livres coups de cœur, on vous racontera les nôtres !

Ou bien, venez juste rencontrer les bénévoles, visiter les locaux, et vous réchauffer le temps de prendre une boisson chaude.

**« Quand tu lis un livre, ne tourne pas seulement les feuilles,
mais cueille le fruit »** Le livre des proverbes anglais (1838)



Important : Ces rendez-vous se feront sous réserve de l'évolution des contraintes liées à la pandémie de Covid-19, et en respectant strictement le protocole sanitaire. Portez un masque, lavez-vous les mains à l'aide du gel hydro alcoolique à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque, et 3 personnes au maximum dans le même temps.



Notre secrétaire vogue
vers de nouveaux horizons...

BONNE RETRAITE

Dès 1997 et en contrat aidé avant sa titularisation, Nelly a beaucoup œuvré pour les différents services de la mairie et son passage à la bibliothèque avait donné un nouveau départ à ce service communal.

Nelly BARUS épouse LARTIGUE, souriante, prévenante, à l'écoute des administrés, notre secrétaire d'accueil du 1er mars 2005 jusqu'au jour de son départ à la retraite ce 31 décembre 2020 a fait beaucoup pour notre commune. Merci Nelly, merci pour ta bienveillance et excellente retraite ; tu as le droit de t'occuper de toi maintenant !



Particuliers : ce qui change au 1er janvier 2021 :

- Poursuite de la suppression progressive de la taxe d'habitation
- Élargissement des bénéficiaires de MaPrimeRénov'
- Chèques Énergie pour les personnes en Ehpad
- Reconduction du bonus écologique
- Simplification des modalités de versement des aides au logement
- Smic : revalorisation de 0,99%
- Amélioration du niveau de vie des étudiants
- Les prothèses auditives remboursées intégralement dans le cadre du dispositif 100% santé (dans la limite de 950 €)
- Les vélos vendus neufs doivent être marqués
- Revalorisation de l'allocation supplémentaire d'invalidité (750 à 800 €)
- Revalorisation des retraites de 0,4 % (pension de base)

 **3230**
Nouveau n° CAF



Mais aussi :

- * Hausse du prix du timbre
- * L'Homéopathie ne sera plus remboursée
- * Augmentation du gaz de 0,2%

Plus d'informations : www.service-public.fr

Annonces / Évènements

Lots communaux à louer :

➔ Lot H1 2h 64a 80ca
Le Grand Marais (Tremblier)

➔ Lot H5 2h 42a 78ca
Le Grand Marais (Chevillon)

Candidature à déposer à la Mairie avant le 31 janvier 2021



En raison des consignes sanitaires toujours en vigueur, nous vous informons que nous n'organiserons pas la traditionnelle cérémonie de Voeux du Maire cette année.



Les containers en place au cimetière ne sont pas des points d'apports !

Chaque Lundi, nos employés communaux sont obligés de faire le tri dans des conditions difficiles, non hygiéniques.

Respectons les consignes !!!

pour une planète plus propre et plus agréable à vivre.

Si vous avez plus de 60 ans :

Un atelier conduite au joli mois de mai...
pourquoi pas ??

Ce sont des cours théoriques mais avec une partie en extérieur, sans conduite, mais avec circuit sous casque virtuel !!!

Vous êtes intéressés contactez le secrétariat de mairie au 05 46 83 75 77 avant le 20 janvier

Attention : les places sont limitées à 8 personnes

Soyez serein en conduisant

L'avancée en âge a une incidence sur la conduite, adoptez les bons réflexes pour conduire en toute sécurité.

Un cycle de 3 ateliers,
• 2 h par semaine,
• par petits groupes d'environ 12 personnes.

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.

Ouvert à tous à partir de 55 ans, quel que soit votre régime de retraite.

Tarif : 20 euros par personne et par cycle avec prise en charge possible.
Proche de chez vous, découvrez notre programme sur www.asepi-charentes.fr



Les ateliers Santé vous bien au volant

Séance 1

- Agir et réagir efficacement au volant
- Analyse d'accidents, équipement du véhicule, santé et conduite,
- Mobilité, temps de réaction.

Séance 2

- Gérer les situations de stress au volant
- Vigilance au volant, parcours avec lunettes alcool et fatigue.

Séance 3

- Etre au top du code de la route
- Test code de la route, nouveaux panneaux, les carrefours à sens giratoire, remplir un constat.

Objectifs visés

- Maintenir l'autonomie et la mobilité grâce à la conduite
- Lutter contre l'isolement
- Sensibiliser aux incidences du vieillissement sur la conduite
- Responsabiliser les seniors et favoriser la prise de conscience des dangers de la conduite.

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels spécialistes de la sécurité routière. Une méthode interactive qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

Espace Nature

est un centre d'accueil et d'information sur la nature et l'environnement urbain, qui réunit quatre partenaires dans un lieu ouvert au public :

- La Ville de Rochefort
- La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- La Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO)
- Le Conseil Départemental de Charente-Maritime (Pôles-Nature)



Cet espace polyvalent regroupe plusieurs missions et services :

- l'information du public sur les thèmes liés à l'environnement : déchets, transports, eau, énergie, sorties natures, oiseaux blessés...
- une permanence de l'Espace Info Énergie tous les mardis et mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 17h45. Plus d'infos : Fabien DAVID au 05 46 87 48 44 ou par mail : infoenergie@aglo-rochefortocean.fr
- la sensibilisation du grand public et des scolaires par des expositions
- la diffusion d'articles naturalistes : jumelles, nichoirs, jeux éducatifs, livres...

Un exemple de conseils pour bien gérer la température et votre consommation été comme hiver et contre la COVID :

JE RÉGULE LES TEMPÉRATURES ET LA VENTILATION

CHAUD L'HIVER



FENÊTRES ET PORTES BIEN FERMÉES.



VOILETS ET RIDEAUX TIRÉS LE SOIR.

FRAIS L'ÉTÉ



FENÊTRES ET VOILETS FERMÉS : LA CHALEUR RESTE DEHORS.



GRANDS OUVERTS POUR L'AIR FRAIS DE LA NUIT.



UN DRAP MOUILLÉ OU DU LINGE QUI SÈCHE, ÇA RAFFRAÎCHIT

ÉTÉ COMME HIVER

DE L'AIR NEUF, 5 MIN LE MATIN ET 5 MIN LE SOIR.



RADIATEURS ÉTEINTS.

2x5 min



Sachez aussi qu'il existe maintenant des projets photovoltaïques citoyens...

C'est le développement d'énergies renouvelables, avec des retombées économiques locales sur les citoyens, les entreprises et la commune ayant l'opportunité de participer.

La mairie pourrait vous en parler bientôt.....



La fée Mélusine



C'est la plus célèbre des fées !

Bien qu'étant plus poitevine que saintongeaise, la fée-serpent est très ancienne. Peut-être a-t-elle été amenée en Gaule par les mercenaires de l'empire romain. La plus ancienne version connue de sa légende date du Xe siècle et nous vient du plateau de Langres.

Fée bâtisseuse, liée aux fontaines et aux arbres, annonceuse de désastres, soumise à une fatalité inéluctable, femme-serpent, elle est la femme tout court, séduisante, créatrice, mais aussi dangereuse et destructrice, fondatrice d'une grande famille (les Lusignan).

Fée poitevine, quels sont ses rapports avec la Saintonge ? On lui attribue la construction ou la restauration de Saintes, Pons, la tour Saint-Nicolas à La Rochelle et une ancienne tour de Châtelailon. Près d'Yves, un carrefour portait son nom et il existe un lieu-dit Merlusine, dans la commune de Thou.

Voici une de ses légendes en pays saintongeais :

Autrefois, l'île d'Aix était rattachée au continent par de riches prairies où paissaient d'immenses troupeaux de moutons. Là se dressait un château dont le propriétaire était avare et cruel. Un nuit d'orage, une pauvre vieille vint frapper à sa porte : il l'a fit chasser sans pitié. Mais la vieille femme rejeta ses haillons, redressa sa haute taille et apparut sous les traits de Mélusine.

« Pour te punir de ton égoïsme, dit-elle, je t'annonce que ces biens dont tu es si avide vont disparaître rapidement. Chaque jour, la mer rongera un peu de tes domaines, ton château miné s'effondrera sous l'onde et tu termineras ta vie dans le plus complet dénuement. C'est ainsi que le territoire d'Aix, autrefois pointe avancée du continent, serait devenu une île.

D'après le livre « Légendes et contes d'Aunis et Saintonge » de Robert Colle, de l'Académie de Saintonge

La Dame blanche de l'Esset

Jadis, le seigneur des Brousses avait une fille très belle, âgée de dix-huit ans, qui se nommait Hermeline. Il avait décidé de la marier à un guerrier chevronné, le sire de Godefroy, son ami, qui avait dépassé la cinquantaine. Mais la jeune fille lui préférait Roger, fils cadet du seigneur de Varaize.

Ce jeune homme était étrange: toujours vêtu de noir, d'un caractère triste et farouche, il passait son temps dans la forêt à poursuivre les fauves, loups et sangliers. Orphelin de mère, il avait été élevé par une vieille femme du Breuil-Marmaut qui passait pour sorcière.

Seule, Hermeline avait su le guérir de son humeur maussade. La nouvelle du mariage de celle-ci le plongea dans une colère terrible.

Néanmoins, le jour fatal arriva. Le prêtre était en train de bénir l'union d'Hermeline et du vieux chevalier quand une troupe armée envahit l'église d'Esset. Le seigneur des Brousses et le sire Godefroy tirèrent leur épée et la bataille s'engagea. Le prêtre, ruisselant de sang, tomba sur l'autel et Hermeline, percée de coups alors qu'elle essayait de s'opposer au carnage, ne put que se traîner hors de l'église pour aller mourir à l'orée d'un bois. Depuis elle hante les forêts au nord-ouest de Matha et on l'appelle La Dame Blanche d'Esset.

Un orage terrible se leva : la foudre tomba sur la chapelle maudite et la détruisit entièrement. On vit alors Satan saisir la cloche qui avait sonné pour ce néfaste mariage et la précipiter dans un puits où elle se trouve encore. De la sueur du démon, (d'autres disent du sang du prêtre) naquit une oseille acide, « l'oseille du curé » que l'on ne peut détruire et qui infeste les prairies de cette région. Quant à Roger, condamné à errer éternellement dans la forêt, on rencontre parfois son fantôme que l'on appelle « le chasseur noir ».

D'après le livre « Légendes et contes d'Aunis et Saintonge » de Robert Colle, de l'Académie de Saintonge



Tous en cuisine !

Entrée : Terrine de Saumon

Ingrédients :

- 450g de saumon frais (sans peau, sans arêtes)
- 3 œufs
- 25 cl crème Fleurette entière
- 1 pincée de sel (pas trop, il y a déjà le saumon fumé)
- 1 pincée de piment d'Espelette
- 3 grosses cuillères à soupe de ciboulette + 1 cuillère à café pour la décoration
- 150 g de saumon fumé



Lavez la ciboulette et coupez-la en petits morceaux. Mettez tous les ingrédients sauf le saumon fumé dans le bol du robot. Mixez sans excès, la texture doit être grumeleuse. Faites chauffer dans une casserole environ 1,5 litre d'eau chaude jusqu'à ébullition. Préchauffez le four à 180°C. Versez la moitié de la préparation à base de saumon dans le moule à cake. Recouvrez avec les morceaux de saumon fumé grossièrement découpés. Déposez des pétales de saumon fumé. Versez la deuxième moitié. Mettre le moule à cake dans un plat à gratin. Remplissez-le d'eau que vous avez préalablement faites chauffer. Couvrez votre moule d'un papier aluminium, et enfournez pour 1h de cuisson. 10 minutes avant la fin, découvrez. Démoulez (cela se démoule sans souci, il suffit d'avoir un bon moule), réservez au frais et au moment de servir, saupoudrez d'un peu de ciboulette ciselée.



Plat : Pintade à la Normande

Préparation : 15 min Cuisson : 35 min

Ingrédients :

- 4 suprêmes ou cuisses de pintade Label rouge
- 20 g de beurre
- 2 pommes Reinette du Canada
- 20 cl de cidre doux
- 2 échalotes
- 10 cl de crème épaisse
- 200 g de champignons de Paris
- Thym, sel ou sel fin



Dans une cocotte en fonte, faire fondre le beurre. Y faire dorer les cuisses de pintade. Ajouter les échalotes coupées en 4 et les champignons émincés. Saler, poivrer et mettre la branche de thym. Bien faire tout revenir et déglacer avec le cidre. Couvrir et laisser cuire environ 20 minutes.

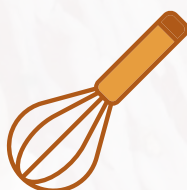
Au bout de ces 20 minutes ajouter les pommes épluchées et coupées en 4. Laisser cuire encore 10 minutes. Incorporer la crème épaisse et servez.

Dessert : Galette des Rois

Préparation : 10min Cuisson : 40min

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 2 œufs
- 200 g de poudre d'amandes
- Extrait de vanille ou vanille liquide
- 200 g de sucre
- Rhum
- 120 g de beurre



Mélanger le sucre et le beurre très mou. Ajouter les œufs un à un, puis la vanille et le rhum.

Terminer par la poudre d'amandes.

Verser cette préparation sur la pâte feuilletée en réservant les bords. N'oubliez pas d'introduire une jolie fève ! Recouvrir de la deuxième pâte et souder bien les bords à l'œuf.

A l'aide d'un couteau dessiner le décor sans percer la pâte. Dorer à l'aide d'un jaune d'œuf mélangé à une goutte de lait. Faire cuire au four pendant 40 mn à 180°C.

Conseil : Vous pouvez piquer le feuilletage du fond, il ne gonflera pas et vous aurez une belle galette.

Place aux jeux !!!

Jeu n° 1

Mots croisés

	A	B	C	D	E
1					
2					
3					
4					
5					
6					

↑ ↑ ↑ ↑
 Aide à Sodium au Speedée Les sucs
 faire labo nourisseurs
 la fête / de
 Le patron la plante

- <-- Ne sont pas courts
- <-- Poisson qui a des ailes
- <-- Une par jour c'est le minimum / Petite lucarne
- <-- Elle est parfois lumineuse
- <-- Ils n'ont pas de sexe



Expressions et locutions françaises

"SABOT"

Voir venir quelqu'un avec ses gros sabots : deviner les intentions de même qu'on devine l'approche de quelqu'un dont les sabots font du bruit.

Dormir comme un sabot : dormir profondément

Avoir du foin dans ses sabots : être riche, aisé

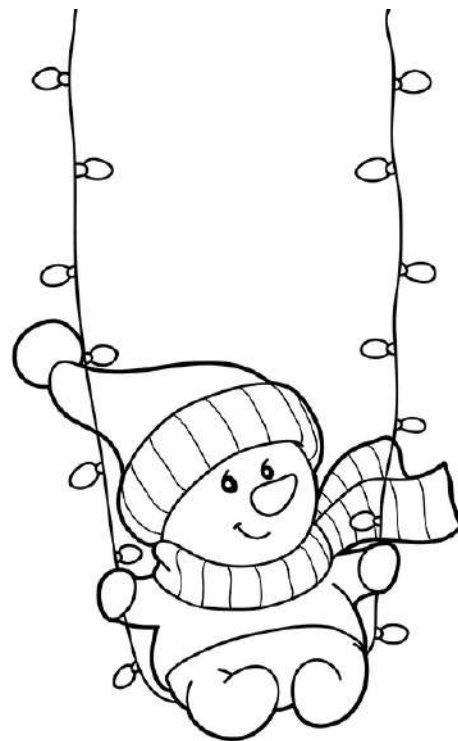
N'être qu'un sabot : Être mauvais soit en parlant d'un objet, soit en parlant d'une personne

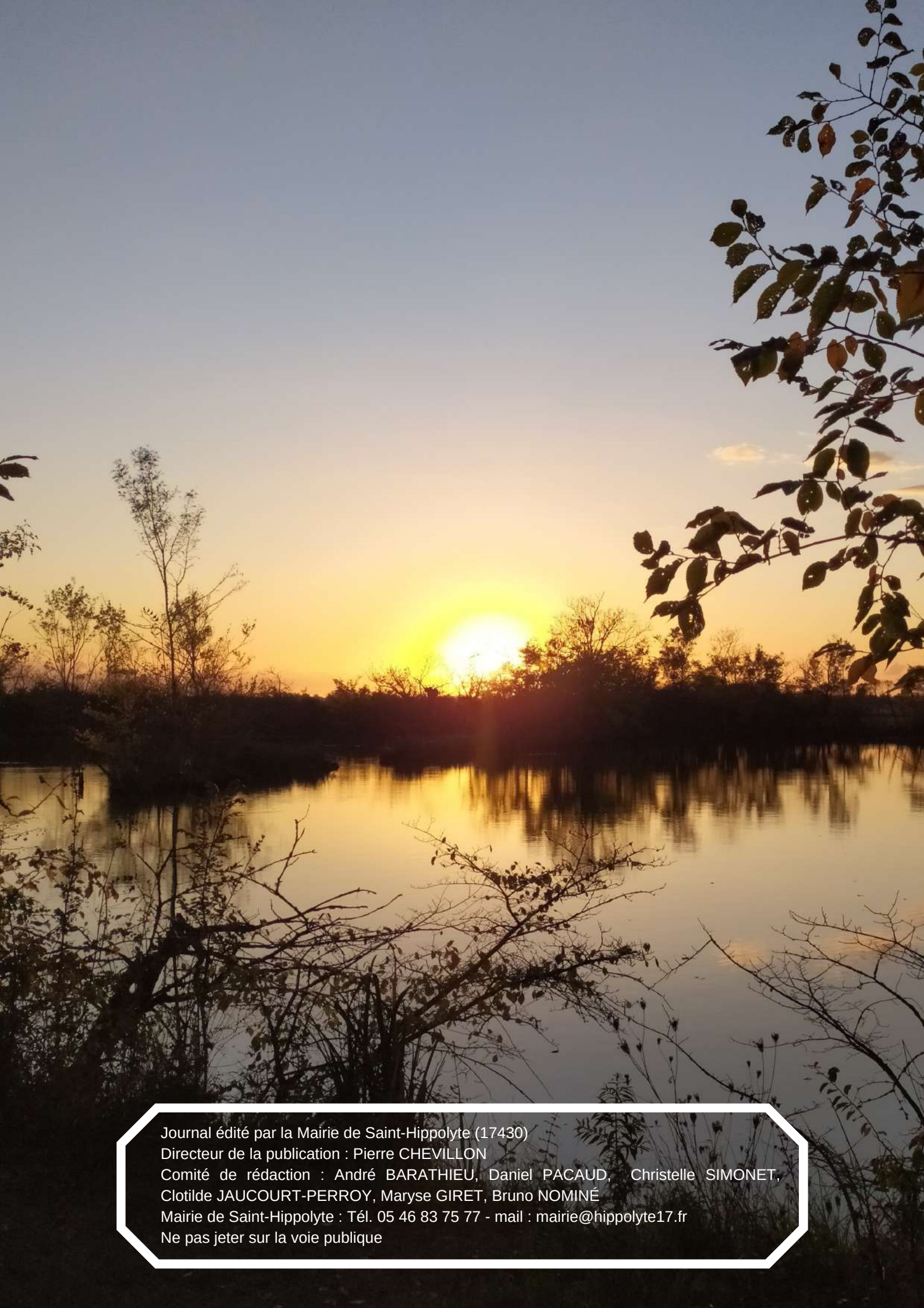
Et saboter, alors ?

La faucheuse mécanique a supplanté les faucheurs et faucheuses en période de moisson, rendant la coupe des céréales et des foins bien plus rapide et bien moins fatigante. Développée dans la seconde moitié du XIXe siècle, immédiatement après la révolution industrielle, elle n'était pas du goût des journaliers qui perdaient ainsi leur gagne-pain. Alors furieux, ils lancèrent leurs sabots dans les mécanismes pour enrayer les machines et ainsi arrêter leur progression.

D'où le mot sabotage : Action de détérioration, de destruction parfois violente, visant à rendre inutilisable un matériel.

Jeu n° 2 Coloriage pour les petits





Journal édité par la Mairie de Saint-Hippolyte (17430)

Directeur de la publication : Pierre CHEVILLON

Comité de rédaction : André BARATHIEU, Daniel PACAUD, Christelle SIMONET,
Clotilde JAUCOURT-PERROY, Maryse GIRET, Bruno NOMINÉ

Mairie de Saint-Hippolyte : Tél. 05 46 83 75 77 - mail : mairie@hippolyte17.fr

Ne pas jeter sur la voie publique